

14^{ème} Baromètre de la finance solidaire Finansol-La Croix

+ 1,62 milliard d'euros supplémentaires déposés sur des placements d'épargne solidaire en 2015 : la finance solidaire entre dans l'ère de la démocratisation



Paris, le 26 mai 2016 – Alors que le contexte économique et politique reste morose et que le climat social se tend dangereusement, la finance solidaire tire une nouvelle fois son épingle du jeu. Elle poursuit sa montée en puissance avec des indicateurs qui confirment l'appétence de plus en plus forte des citoyens à donner du sens à leur argent. *“ Grâce aux millions d'épargnants solidaires français, c'est près d'1,5 milliard d'euros qui est investi dans des entreprises et associations solidaires, soit une progression de 29,4% en un an. Financer l'économie réelle au service d'enjeux de société comme la lutte contre le chômage ou la transition énergétique devient une préoccupation des épargnants”*, précise Sophie des Mazery, directrice de Finansol.

Financement solidaire : l'utilité sociale est plurielle

Avec 290 millions d'euros, le flux de financement solidaire a connu une hausse de 21,7% en 2015. Cette croissance significative renforce la possibilité pour les épargnants d'agir concrètement en faveur de la lutte contre l'exclusion, le chômage et le mal-logement...

En 2015, sur les 290 nouveaux millions d'euros injectés dans ces activités solidaires, les **2/3 ont permis d'accompagner des personnes en situation de fragilité sociale et physique** avec pour effet immédiat la création ou consolidation de **31 000 emplois** dont 6 900 pour des personnes exclues du marché du travail, l'accès à un logement décent pour plus de **4 500 personnes ainsi que l'octroi de 88 000 prêts sociaux** à des hommes et femmes en situation d'exclusion bancaire.

16,5% du financement solidaire en 2015 ont par ailleurs été investis dans des activités écologiques (agriculture biologique et énergies renouvelables) permettant, notamment, de produire l'équivalent de la **consommation d'énergie de 50 000 ménages en France.**

Les 9% restant ont, quant à eux, été investis dans le soutien à l'entrepreneuriat dans les pays en développement.

En route pour la démocratisation de l'épargne solidaire

L'épargne solidaire entre, incontestablement, dans une période de démocratisation grâce à une offre de placements diversifiée et à l'adhésion des épargnants caractérisée par la croissance des souscriptions (+23% en un an pour se situer à 1,83 million de souscriptions d'un produit d'épargne solidaire). Et leur engouement ne se dément pas : en 2015, ils ont déposé 1,62 milliard d'euros supplémentaires sur des placements solidaires portant à 8,46 milliards l'encours de l'épargne solidaire, soit une progression de 23,7%.

Mais au-delà de ce développement, l'implication des établissements financiers, qui commercialisent ces placements est indispensable. Et certains d'entre eux jouent pleinement la carte du solidaire. *'Au cours des 12 derniers mois, certains réseaux bancaires se sont fortement mobilisés pour la promotion de leur offre solidaire : le Crédit Coopératif avec son Livret Agir qui totalise plus de 450 M€ de stock, BNP Paribas dont l'encours du FCP « BNP Paribas Social Business France » a été multiplié par 4 en un an (44 M€) ou encore le FCP Insertion Emploi Dynamique commercialisé par les Caisses d'Epargne qui approche les 300 M€ d'encours* » explique Sophie des Mazery

'' Pour que cette popularisation de l'épargne solidaire soit totale et que le défi lancé par Finansol – qu' au moins 1% de l'épargne financière des Français soit investi en solidaire – devienne réalité, il faut aller plus loin : instaurer une déclinaison solidaire de tous les produits d'épargne !'', précise t-elle.

L'inscription dans l'agenda actuel de l'Assemblée Nationale du LDD solidaire est une avancée significative. La transformation de ce livret réglementé en livret solidaire rendra l'épargne solidaire accessible à tous les guichets bancaires. Reste encore un défi majeur : créer des contrats d'assurance-vie solidaires car l'assurance-vie est le placement préféré des Français. Il représente aujourd'hui 35 à 40% de leur patrimoine financier mais seulement 2% de l'épargne solidaire !

Méthodologie du Baromètre de la finance solidaire :

Issu des recherches de l'Observatoire de la finance solidaire de Finansol, ce document simple et complet de 8 pages dévoile les dernières évolutions et tendances du secteur de la finance solidaire en France. Il invite également le lecteur à découvrir tous les produits labellisés Finansol, comment devenir épargnant solidaire et à quoi sert son argent. *(Publication annuelle en partenariat avec le quotidien La Croix).*

Agence Wellcom : Mélanie Decomps / Camille Vezirian
md@wellcom.fr ; cve@wellcom.fr - 01 46 34 60 60

A propos de Finansol, acteur majeur de la finance solidaire

Créée en 1995, l'association Finansol est un acteur central de la finance solidaire en France et a pour objet de promouvoir la solidarité dans la finance et l'épargne. Collectif des acteurs de la finance solidaire, elle fédère aujourd'hui plus de 60 entreprises solidaires, banques, sociétés de gestion, compagnies et mutuelles d'assurance. Finansol est membre du Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire (CSESS) et du Conseil d'Orientation de la Participation, de l'Intéressement, de l'Epargne Salariale et de l'Actionariat des Salariés en tant que personnalité qualifiée (COPIESAS). Depuis 1997, le label Finansol distingue les placements de l'épargne solidaire (à ce jour il existe plus de 140 placements labellisés Finansol). Il garantit aux épargnants qu'ils contribuent au financement d'activités génératrices d'utilité sociale et environnementale et atteste de l'engagement de l'intermédiaire financier à offrir à ses souscripteurs une information fiable, régulière et claire sur le produit d'épargne labellisé. www.finansol.org